

20 janvier 2016

L'associé de Davies Vincent Mercier discute des perspectives concernant les fusions et acquisitions canadiennes en 2016 à l'émission *The Business News* de BNN

Dans une entrevue accordée à l'émission *The Business News* de BNN, l'associé de Davies Vincent Mercier a passé en revue les facteurs qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur les perspectives concernant les fusions et acquisitions canadiennes en 2016. Vince a fait part des observations suivantes à l'animatrice Amber Kanwar :

- **Il est peu probable que les solides résultats affichés en 2015 se répètent en 2016** : en 2015, des fusions et acquisitions d'une valeur de cinq mille milliards de dollars ont été annoncées à l'échelle mondiale, ce qui en a fait une année record et une meilleure année que celle de 2007 au chapitre de la valeur des opérations. Il serait extrêmement optimiste de s'attendre à ce que cette progression se poursuive. En 2015, les fusions et acquisitions canadiennes ont été plus mitigées : la valeur des opérations a augmenté, mais le nombre des opérations a diminué, et les perspectives liées aux fusions et acquisitions en 2016 demeurent incertaines compte tenu de l'imprévisibilité de l'économie canadienne.
- **Certains facteurs contribuent à l'incertitude des perspectives concernant les fusions et acquisitions en 2016** : les craintes à l'égard de la croissance économique mondiale, la volatilité des marchés des titres de créance et l'application accrue de la législation sur la concurrence font partie des facteurs qui contribuent à l'incertitude des perspectives quant aux fusions et acquisitions en 2016.
- **Les perspectives concernant l'économie mondiale sont incertaines** : on éprouve des craintes vis-à-vis du ralentissement de la croissance économique en Chine et en Europe ainsi qu'à la vigueur de la reprise économique aux États-Unis, quoique la plupart des observateurs estiment que cette dernière demeure forte. Les perspectives économiques concernant le Canada sont également faibles compte tenu du bas niveau des cours du pétrole et des marchandises.
- **Les marchés des titres de créance sont volatils** : plus spécifiquement, le marché des titres de créance à rendement élevé aux États-Unis est particulièrement faible, certains allant même jusqu'à prétendre qu'il est actuellement paralysé. On n'a vu aucun placement de titres canadiens à rendement élevé depuis plus d'un an.
- **Les grandes fusions stratégiques font l'objet d'un examen plus minutieux sur le plan de la concurrence** : en raison de la faiblesse de la croissance organique et du fait que de nombreuses sociétés veulent croître au moyen de fusions stratégiques, les organismes de réglementation chargés de l'application de la législation sur la concurrence sont plus vigilants. Les opérations visant Comcast/Time Warner et GE/Electrolux font partie des opérations qui ont été refusées pour des motifs liés à la concurrence en 2015. Les organismes de réglementation chargés de l'application de la législation sur la concurrence au Canada et aux États-Unis ont aussi intenté des procédures afin d'empêcher la fusion entre Bureau en Gros et Office Depot.
- **La morosité des cours du pétrole a nui aux fusions et acquisitions dans le secteur des ressources** : certaines sociétés affichant de solides bilans recherchent peut-être des acquisitions opportunistes, mais elles se heurteront probablement à de la résistance de la part du vendeur (par exemple, Suncor/Canadian Oil Sands). Les ventes d'entreprises en difficulté pourraient devenir plus fréquentes, si les cours du pétrole demeurent anémiques.
- **L'hésitation concernant les fusions et acquisitions dans le secteur minier persiste** : malgré le nombre de fonds de capital d'investissement privé qui ont amassé des capitaux en ciblant l'industrie minière, ces fonds hésiteront à utiliser leurs capitaux avant que les investisseurs constatent que le secteur a finalement atteint le creux du cycle des

marchandises. La plupart des stratégies continuent de prévoir la vente d'actifs en vue du renforcement des bilans.

- **Les sociétés d'acquisition à vocation spécifique (« SAVS ») n'auront pas d'incidence significative** : il faut s'attendre à voir les SAVS faire leurs premières acquisitions en 2016, mais ces acquisitions n'auront pas d'incidence significative sur les opérations de fusions et acquisitions en général. Étant donné que les SAVS doivent obtenir l'approbation de leurs actionnaires avant d'investir, elles se retrouvent en position désavantageuse lors de ventes aux enchères comparativement aux investisseurs stratégiques qui disposent de liquidités ou aux sociétés de capital d'investissement privé qui peuvent faire appel à des engagements sans avoir besoin de l'approbation des actionnaires.
- **La faiblesse du dollar canadien pourrait entraîner une augmentation des fusions et acquisitions entrantes** : au cours des dernières années, les activités de fusions et acquisitions canadiennes ont été caractérisées par un nombre de fusions et acquisitions sortantes (des sociétés canadiennes qui acquièrent des cibles étrangères) nettement supérieur à celui des fusions et acquisitions entrantes (des sociétés étrangères qui acquièrent des cibles canadiennes). L'affaiblissement du dollar canadien pourrait inverser cette tendance, quoiqu'on puisse s'attendre au maintien des investissements sortants de la part d'investisseurs comme les caisses de retraite canadiennes.

[Voir ici le segment intégral.](#)